

Compte rendu de l'atelier des départements tertiaires 2

(CS, InfoCom, SRC, TC)¹

01 juin 2006, IUT de Nice

Participants : Marjorie ANTONI (Info Com, Nancy), Michèle AYMONIN (TC, Indre), Jean-Georges BALMER (SRC, Haguenau), Brigitte BOUCHET (TC, Roanne), Jemma BUCK (Université de Poitiers), Laurence DESPORTES (TC, Nice), Michel ESQUERRE (TC, Tarbes), Annette FOSTER (SRC, Angoulême), Hélène GARNIER (CS, Aix en Provence), Marie-Christine GRANDJEAN (CS, Belfort), Mireille HARDY (TC, Cherbourg), Christine HENROT (TC, Paris 5), Isobel HIE (Info Com, Tours), Anne LESME (SRC, Arles), Marie Annick MATTIOLI (TC, Paris 5), Rosemary NOLLEAU (TC, GEA, GIM, Cherbourg), Anne PENSO (TC, Grenoble), Marie-Claire POUCHAIN (Info Com, Dijon), Marion PROST (TC, St-Nazaire), Véronique ROUANET (TC, Nice), Noëlle STRAPELIAS (TC, Paris 5).

Ordre du jour : La certification en langue dans nos départements

Compte rendu

L'atelier de spécialité s'est concentré principalement sur les certifications en langues. Les nouveaux PPN font souvent référence à la volonté de mettre en place une certification mais sans plus de précision. Un état des lieux de ce qui existe à l'heure actuelle montre une situation très disparate dans les différents IUT :

- certains départements ne proposent pas à leurs étudiants la possibilité de passer une certification en langues ;
- d'autres offrent aux étudiants qui le souhaitent la possibilité de passer le TOEIC, voire le TOEFL (certains IUT organisent une « préparation » spécifique à ces tests, d'autres utilisent des heures de cours pour préparer les étudiants, d'autres enfin ne proposent pas de préparation particulière) ;
- certains départements (notamment à Nancy et Strasbourg) ont expérimenté le CLES.

Après cet état des lieux, un débat sur ces différentes certifications a vu le jour. De nombreux points ont été soulevés ; certains collègues font ressortir la difficulté de mettre en place une certification en langue généralisée à tous les étudiants : le prix (notamment pour les tests « commerciaux », la rémunération des enseignants, l'organisation matérielle...). D'autres mettent en avant le problème de la reconnaissance de ces certifications (notamment par les entreprises qui, en général, connaissent bien le TOEIC mais ne connaissent pas les autres certifications). Cependant, nous pensons que, si l'APLIUT recommande un type de certification et qu'elle est adoptée dans une majorité d'IUT, la reconnaissance de cette certification se fera assez facilement.

En ce qui concerne le contenu de ces certifications, de nombreux collègues font remarquer que la mise en œuvre matérielle du TOEIC est assez facile mais que le contenu n'en est pas pleinement satisfaisant en l'état actuel (toutes les compétences ne sont pas testées, risque de « bachotage » qui peut mettre en cause la fiabilité des résultats). Pour le CLES, basé sur le Cadre Européen, la scénarisation mise en œuvre est intéressante ; le principal problème relevé est le manque d'homogénéité d'un test à un autre (deux CLES de niveau 1 ne présentent pas le même degré de difficulté). Par ailleurs, il est dommage que seul le CLES 3 (pas encore créé) teste la langue de spécialité (la plupart des étudiants d'IUT n'atteint pas ce niveau. Quant au DCL, une expérience a été menée cette année dans 3 IUT franciliens sur un petit groupe d'étudiants qui a apprécié les scénarios proposés. Par contre, sous sa forme actuelle (diverses étapes, 5 phases, face à face, besoin de matériel informatique...), le DCL est très « lourd » à

¹ Carrières sociales, Information et communication, Services et réseaux de communication, Techniques de commercialisation.

mettre en œuvre et semble difficile à utiliser. Les concepteurs du DCL sont conscients du problème et annoncent une nouvelle version du test pour l'année prochaine.

Le problème de la certification est loin d'être simple mais le débat est intéressant, il serait souhaitable que chacun participe à la réflexion qui devrait permettre à l'APLIUT de faire une recommandation : un forum est ouvert sur le site WEB de l'APLIUT pour que le débat se poursuive. Ce forum doit aussi permettre à chacun de donner son avis sur la création d'une « mention langue » pour le DUT.

Dana Léon-Henri, Universités Nancy 2 et Paris IV

Anne Penso, IUT 2 Grenoble